

Présentation des états financiers 2024

Chères citoyennes et chers citoyens,

Ce document fait état des faits saillants du rapport financier pour l'année 2024, rapport déposé le 17 juin 2025.

L'année 2024 a été marquée par un retour tranquille vers la normale. L'indice des prix à la consommation (IPC) s'est stabilisé et les taux d'intérêt ont commencé à baisser. Bien que nous constatons que la pénurie de main-d'œuvre se résorbe maintenant, 2 postes ont été plus longs à pourvoir que nous l'estimions.

Bonne nouvelle, notre équipe est maintenant complète. Les postes d'adjointe administrative au greffe, d'inspecteur adjoint en bâtiment et de coordonnateur des communications sont pourvus depuis la fin 2024-début 2025. Vous comprendrez que ces délais d'embauche ont occasionné des économies au niveau des salaires, mais ont retardé certains projets et ralenti nos opérations. Pensons à la mise en ligne du nouveau site Internet et les retards au niveau des inspections.

Les changements climatiques faisant partie de notre nouvelle réalité, on se rappelle que la municipalité a été durement touchée par deux épisodes de pluies diluviennes. Malgré les annonces d'aide financière du gouvernement, la nature des interventions réalisées n'a pas été reconnue par le ministère de la Sécurité publique et nous avons dû assumer les coûts de 334 000 \$ pour la réfection des chemins touchés. Le Conseil avait d'ailleurs affecté 200 000 \$ du surplus libre pour financer une portion de ces travaux imprévus. Nous estimions alors que le ministère subventionnerait les 134 000 \$ restants.

Tout comme en 2023, nous avons dû effectuer des réparations imprévues pour notre flotte de véhicules et d'équipements lourds, notamment pour la niveleuse que nous avons remplacée récemment. Un surcoût de 101 000 \$.

Le secteur de l'égout a connu une année difficile et nous terminons ainsi l'année avec un déficit d'opérations de 6800 \$ dû à des blocages du réseau et des bris.

Pour finir avec les dépenses imprévues, le ministère a implanté une nouvelle obligation municipale effective depuis 2023 : l'obligation de mise hors service des infrastructures municipales (OMHS). La municipalité ayant 2 bâtiments contenant de l'amiante (l'hôtel de ville et le garage de la rue St-André), nous avons dû faire une analyse des coûts de décontamination et avons comptabilisé une provision de 101 000 \$ pour des travaux futurs.

Nous n'avons évidemment pas eu que des imprévus, nous avons également eu quelques économies de coût. En voici quelques-unes :

- La desserte par la Ville de Mont-Tremblant du service de sécurité incendie a été moins coûteuse de 65 000 \$
- La provision pour les mauvaises créances a été réduite de 39 000 \$
- Une réévaluation des quantités des abrasifs pour l'hiver a dégagé une économie de 79 000 \$
- Le bon état de notre réseau d'aqueduc et les nouveaux branchements ont permis de dégager un surplus d'opérations du secteur aqueduc de plus de 81 000 \$

Au niveau des revenus, les permis de construction émis lors des dernières années ont permis de dégager des revenus de taxes supplémentaires de 111 000 \$ malgré une provision pour les contestations du rôle d'évaluation de plus de 39 000 \$. Les intérêts générés par un taux directeur élevé et de bonnes liquidités ont généré un surplus de 52 000 \$. Une créance importante envers la municipalité a quant à elle généré des revenus de pénalités et d'intérêts supplémentaires de 88 000 \$.

Aussi, tout comme en 2023, les droits de mutation immobilière (la taxe de bienvenue) ont continué de diminuer. Après deux années records consécutives de près de 1,2 million de \$ en 2021 et de 1,765 million de \$ pour 2022, ils se sont chiffrés à 928 000 \$ en 2023 et s'établissent à 738 500 \$ pour 2024. Néanmoins, le budget annuel étant de 505 000 \$, les revenus de mutations immobilières dégagent donc un revenu supplémentaire de 233 500 \$.

La Municipalité a donc dégagé un surplus de 634 065 \$ pour l'année 2024, soit 5,74 % du budget annuel de 11 038 612 \$. Rappelons que nous avons déjà affecté près de 332 000 \$ provenant du surplus au budget 2025.

Vous trouverez à l'écran un résumé des principales variations entre les prévisions budgétaires et les résultats financiers.

Revenus :

La Municipalité a enregistré des revenus de fonctionnement de 11 680 599 \$, soit 641 987 \$ de plus que prévu.

Cet écart favorable s'explique par les revenus additionnels de :

- 233 500 \$ en droits de mutation
- 111 000 \$ en revenus de taxes
- 140 000 \$ en intérêts
- 51 000 \$ en subventions
- 40 000 \$ en vente d'un terrain
- 66 500 \$ d'autres revenus supplémentaires divers



Municipalité de
MONT-BLANC

Dépenses :

Les dépenses de fonctionnement s'établissent à 10 702 260 \$, soit 266 144 \$ de plus que prévu. Elles s'expliquent par des dépenses imprévues ou projets ajoutés en cours d'année financés par des économies, des surplus ou des revenus supplémentaires :

- 334 000 \$ Travaux d'urgence pluies diluviennes
- 152 000 \$ Travaux de stabilisation de talus chemin des Lacs
- 101 000 \$ Réparations supplémentaires véhicules et machinerie des travaux publics
- 32 000 \$ Dépenses imprévues en égout

Elles s'expliquent également par des économies de dépenses :

- 119 000 \$ économies de salaire dû aux embauches tardives
- 79 000 \$ d'économie à la suite d'une réévaluation des quantités des abrasifs pour l'hiver
- 65 000 \$ d'économie de la facture pour le service incendie
- 56 000 \$ d'économie dû au bon état de notre réseau d'aqueduc
- 39 000 \$ de réduction de la provision pour les mauvaises créances

Investissements :

Les états financiers présentent des investissements de 4 719 081 \$ notamment pour :

- Finaliser les ateliers municipaux (3 622 000 \$)
- Réfection du Parc Gérard-Legault (480 000 \$)
- Travaux routiers (134 000 \$)
- Remplacement de 2 camionnettes (126 000 \$)
- Acquisition d'un terrain rue de la Pisciculture (80 000 \$)
- Équipements pour ateliers (79 000 \$)
- Compteurs d'eau (45 000 \$)
- Afficheur numérique (36 000 \$)

Situation d'endettement :

Le remboursement de la dette s'est chiffré à 1 040 824 \$ pour l'année 2024.

L'endettement net à long terme de la Municipalité s'établit à 15 715 619 \$ au 31 décembre 2024 par rapport à 13 324 259 \$ à la même date en 2023. Nous avons ainsi contracté les emprunts suivants en 2024 :

- Ateliers municipaux (5 978 000 \$)
- Compteur d'eau (45 400 \$)
- Travaux rue de la Gare (TECQ 2019-2023) (563 000 \$ à la charge du gouvernement du Québec)

Notons que 956 100 \$ seront remboursés en 2025.

Pour fins de comparaisons avec les autres municipalités, le profil financier 2024 (qui présente les données 2023) montre que notre endettement est plus haut que la moyenne des municipalités de la MRC, mais dans une position enviable par rapport aux Laurentides ou à l'ensemble du Québec. C'est l'effet du début des travaux de construction des ateliers en 2023. Il faut évidemment s'attendre à ce que ces ratios soient à la hausse dans le profil financier 2025 considérant le financement final en 2024 des ateliers.

Toutefois, la valeur de toutes nos immobilisations (bâtiments, infrastructures, chemins, véhicules, équipements, etc.) indique que nous nous éloignons de leur vétusté. C'est-à-dire que nos immobilisations sont généralement dans un bon état.

Réalisations 2024 :

Voici maintenant une courte liste des principales réalisations de l'année 2024 :

- La mise en service des ateliers municipaux ;
- La réfection du Parc Gérard-Legault et l'ajout de jeux d'eau ;
- La réfection d'un tronçon de la rue du Patrimoine ;
- L'ajout d'un afficheur numérique à l'intersection des rues Principales et St-Faustin ;
- Le remplacement des compteurs d'eau commerciaux et l'installation des compteurs d'eau résidentiels ;
- Le remplacement de 2 camionnettes aux travaux publics ;
- La finalisation de la planification stratégique ;
- Le Festi-Bière ;
- Les travaux de rétablissement suite aux pluies diluviennes de juin et août ;
- La sécurisation de la digue du lac Airville ;
- Le dépôt du plan de protection de la source d'eau potable
- La mise en service d'une station de lavage au Petro-Canada ;
- La 2^e édition de la course de boîtes à savon et ajout d'une catégorie adulte ;
- La 2^e édition de l'événement cycliste l'Ascension du Col du Nordet Climhill à Mont-Blanc

Surplus et réserves :

Toutes ses réalisations ont été financées soit dans le cadre du budget annuel, pour les activités récurrentes (ex : Festi-bière), ou par des sommes accumulées pour les investissements et dépenses non récurrentes (ex. : Parc Gérard-Legault). Pour ces dernières, voici le tableau des surplus, réserves et fonds accumulés.

Bien qu'il se maintienne à plus de 4 millions de \$, on remarque que le surplus libre a considérablement baissé. Les aléas climatiques des dernières années nous poussent à la prudence. Nous devons nous assurer de pouvoir répondre à un possible sinistre comme les pluies diluviennes que nous avons vécues l'été dernier.

Conclusion :

Je suis fier de vous présenter ces résultats pour l'année 2024 et vous invite à consulter sur notre site Internet le rapport financier consolidé audité par la société de comptables professionnels agréés Amyot Gélinas. Un rapport sommaire de l'information y est également disponible.

J'en profite pour remercier le service de la trésorerie pour la préparation de ces résultats et tous les départements pour leur gestion rigoureuse des budgets qui leur sont confiés.

Jean Simon Levert, maire

